

LA SCOLARISATION : QUELLE ORGANISATION DE L'ESPACE ? EXEMPLES EN INDRE-ET-LOIRE

Anne BOUJU, Université de Tours

Type : T.D.

Niveau : pratiqué avec des étudiants de D.E.U.G. 1ère année, en Géographie (module Espaces/Sociétés) et en Histoire (module Géographie humaine), mais la démarche peut s'adapter pour d'autres

Durée : 2 séances de deux heures

Thème : GEOGRAPHIE SOCIALE, ORGANISATION DE L'ESPACE

Objectifs :

- croiser et connaître certaines notions de vocabulaire : acteurs¹, représentations, espace, pratiques du territoire...,
- croiser des documents variés et savoir les analyser, en tirer des éléments qui permettent de répondre à la question posée en intitulé de la séance,
- acquérir et reconnaître une des démarches qui peut être proposée en géographie,
- percevoir la dimension spatiale, ici du champ scolaire,
- exprimer à l'oral ce que chacun a pu observer seul ou en groupe face aux documents proposés et apporter des connaissances personnelles qui seront ici reformulées dans un discours "géographique",
- cerner comment tous les éléments évoqués lors des deux séances s'articulent dans un raisonnement, une démarche d'ensemble (rôle de la "synthèse" à la fin du T.D.).

(1) Acteur est ici entendu au sens large, comme individus ou groupes pour insister sur le fait que l'espace est un produit social et sur le rôle des individus et des groupes dans cette production. Il ne reprend pas strictement cette notion telle qu'elle est utilisée par certains sociologues.

Déroulement :

Inscription du thème : la scolarisation : quelle organisation de l'espace ?

Explication de la démarche proposée.

Première étape : (travail par groupe puis restitution à tous)

A partir des cartes topographiques au 1/25 000ème d'une partie de l'Indre-et-Loire à différentes dates, quels renseignements, quelles données pouvons-nous retenir pour répondre à la question posée ?

La lecture de la carte apporte quelques éléments qui concernent le thème (sigle école ou collège par exemple) et d'autres qui concernent l'espace étudié (situation de ces espaces, caractéristiques, recherche d'indicateurs).

Mise en évidence des limites de ce document face à la question posée ici. Par exemple, la présence du sigle école ne permet pas d'affirmer que l'école est encore en fonctionnement. Peu de renseignements sont obtenus, mais cela permet de formuler des hypothèses (du type le nombre d'habitants reflète la taille de l'école) qui sont notées pour être vérifiées par la suite.

Mettre en évidence des limites, repérage des informations dont nous aurions besoin pour le sujet, mais dont nous ne disposons avec la carte topographique.

Deuxième étape : (travail par groupe à partir de quelques questions avant restitution, doc. 1-2-3)

Description

Commentaire rapide document par document :

A chaque fois : nature, source, date, information principale... avec toujours l'intérêt et les limites du document, calculs de pourcentage et de valeur absolue à partir des tableaux.

Par exemple, doc 1 : carte de localisation, qui n'a pas pour but de donner le nombre d'étudiants, les différentes filières, les évolutions.

Questions :

1- Pourquoi avoir proposé un document qui présente une carte de la France et un document qui donne une trame communale ?

Il existe différents types d'équipements scolaires qui renvoient chacun à un maillage du territoire spécifique. Cela fait référence à l'organisation administrative, institutionnelle et à l'histoire de ces équipements (héritages de choix faits à un moment donné).

Changement d'échelles.

=> L'obligation de revenir à l'intitulé et de s'interroger sur les termes du sujet apparaît alors : qu'entendons-nous par scolarisation ? Cela peut aller de la maternelle... à l'Université.

Après mis en évidence l'ensemble du maillage scolaire du territoire, la suite du travail concerne principalement la maternelle et le primaire et dans une moindre mesure le collège (Cela leur est alors précisé).

Confrontation des hypothèses qui avaient émergées lors de la lecture des cartes topographiques et des informations tirées de ces nouveaux documents. Par exemple, avons-nous confirmation des communes sans école ? Il n'y a pas souvent correspondance. Importance de la date des documents pour les fermetures de classes ou l'apparition d'écoles récentes par exemple.

2- Comment pouvons-nous caractériser le maillage scolaire de l'espace étudié (nombre d'écoles, tailles...) avec le document 2 notamment ?

3- Quels autres moyens de visualisation de ce maillage pourrions-nous utiliser pour mieux le faire apparaître ?

Proposition d'autres tableaux où les données sont présentées autrement...

Proposition d'établir une carte : réalisation rapide de la carte (seuls quelques principes de cartographie sont alors énoncés : titre, légende...). Travail de passage du tableau (doc. 2) à la carte (ordonnancement, ponctuel ordonné...). La carte nous permet de lister les communes sans école, les regroupements pédagogiques (à expliquer), et de repérer les écoles les plus importantes en taille et inversement.

Tout au long du T.D. des tentatives d'explication de ce qui est observé sont formulées sous forme d'hypothèses.

Fin de la première séance :

Les étudiants sont incités à lire le reste des documents, à récapituler les acteurs qui ont déjà été évoqués, les différentes idées proposées, pour expliquer l'organisation de l'espace observée et à continuer à tester le lien qui avait été posé entre démographie (nombre d'enfants habitant la commune) et taille de l'école. Il s'agissait selon les groupes de la démographie, des décisions prises par le maire, les parents, le Ministère etc.

Troisième étape : (travail par groupe et restitution à partir des documents 5 et 6)

Pourquoi cette organisation de l'espace ?

Commentaire rapide de chaque document.

Questions : (à l'aide des documents et de ce que nous avons retenu de la première séance)

1 - Pourquoi y a-t-il des communes sans école, des écoles de tailles différentes ?

2 - Pourquoi sont-elles situées de cette façon ?

Sont apparus les éléments suivants :

- nombre d'enfants (démographie)
- selon choix effectués par les élus, les enseignants, les parents
- politique de l'Inspection Académique
- histoire locale, histoire des institutions
- représentations, images de l'école, choix des familles.

=> Importance de la notion de mobilité, mise en évidence à partir de ces "lieux écoles" qui génèrent beaucoup de flux, quotidiens ou non, de différentes natures... Un type de flux (document 6) : différences lieux de résidence / lieux de scolarisation en maternelle et primaire.

Quatrième étape : (à partir des documents 7 et 8)

Repérage plus précis des représentations, en particulier à partir des familles.

Questions :

1 - Quelle est la nature de ces documents ? coupure de presse, témoignage...

2 - Que nous permettent de comprendre ces documents ?

3 - Pointer les images, les raisons évoquées dans le choix de l'école.

La proximité, l'existence de garderies, le lieu de travail des parents, les convictions religieuses, la perception de l'enseignant par les parents, les notions de rural et d'urbain etc. Nous y ajoutons leurs propres représentations de l'école rurale, de l'école urbaine, d'une petite école... Qu'en pensent-ils ? Pourquoi ?

Des éléments de connaissance extérieurs peuvent alors être apportés pour mettre en évidence la construction de ces représentations à partir d'éléments plus ou moins subjectifs, ou au contraire scientifiques.

- Apparition du thème école comme enjeu d'aménagement du territoire (qui était encore peu apparu).
- Existence d'un règlement qui vise à encadrer les inscriptions hors commune de résidence.
- Mise en évidence des décalages règlement/pratique (lorsque la complexité des flux et leur nombre élevé est repris au document 6).
- Le coût comme élément de l'organisation.

Reprise de quelques hypothèses, des acteurs et des explications avant la "synthèse" :

A nombre d'enfants à scolariser équivalent, une commune n'a pas systématiquement une école avec le même nombre de classes.

Formalisation du commentaire (prise de notes facilitée à ce moment-là, de façon à faire repérer les différents niveaux de discours également) :

Au départ d'un sujet sur l'organisation spatiale de la scolarisation, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il y a un lien direct, de cause à effet, une corrélation, entre le nombre d'enfants qui habitent une commune et la taille de l'école. Or, lorsque nous comparons le nombre d'enfants à scolariser (en âge scolaire) et la taille de l'école (nombre d'élèves), il n'y a pas toujours une relation directe et systématique. Cela signifie que tous les enfants ne sont pas scolarisés dans leur commune de résidence (notions de communes d'accueil et communes de départ), donc cela renvoie à des flux, à des parcours quotidiens, aux transports, aux choix des familles. D'où la nécessité de rechercher d'autres facteurs explicatifs de la situation.

Liste des acteurs concernés par l'école :

Enseignants, élus, enfants, parents, responsables de l'Inspection académique, du Ministère, intervenants extérieurs, personnel non enseignant de l'école ou de la commune, médecin scolaire, personnes concernées par les services périscolaires et les modes de garde de la petite enfance...

Liste des facteurs explicatifs :

- Héritage, rôle de l'histoire.
- Le politique : décisions d'élus aux différents échelons par exemple.
- L'économique, les aspects financiers : coût de l'école, investissement dans l'école, entretien des locaux, paiement du personnel...
- Les acteurs (ce qui recoupe les explications par domaines) : attitude des enseignants, des familles, etc. Pour quelle organisation de l'école et donc de l'espace vont-ils se prononcer ? Par leurs comportements (leurs pratiques du territoire liées à l'école) à quelle type d'organisation de l'espace vont-ils contribuer ?

Dernière étape :

"Résumé" qui reprend le cheminement suivi.

La scolarisation : quelle organisation de l'espace ? exemples en Indre-et-Loire

La scolarisation : définition : maternelle, primaire, collège, lycée... Interrogation sur les termes du sujet comme étape inévitable.

Repérage, localisation des équipements scolaires et périscolaires (ont été évoqués les gymnases, les bibliothèques, les lieux de restauration, etc).

Repérage des caractéristiques des espaces où ces équipements se situent.

E T A T	Gestion du personnel	Maternelles, Ecoles primaires	Maillage communal de l'espace + cas des regroupements pédagogiques (intercommunal) + cas des communes sans école	Décentralisation Entretien locaux
	Collèges	Secteurs scolaires, aires de recrutement	Conseil Général	
	Lycées	Secteurs scolaires, aires de recrutement	Conseil Régional	
	Université	Académie Echelon national, international	Etat	

Ces structures génèrent des déplacements (pratiques du territoire liées à la scolarisation), des flux d'élèves, des transports (ce qui a été dit sur ces aspects est à insérer ici par les étudiants).

Explication de cette organisation spatiale. Quels facteurs explicatifs ?

Rappel de ce qui s'inscrirait ici : hypothèse de la démographie, les différents acteurs, en particulier les familles, les choix politiques aux différentes échelles...

Prolongements :

Les représentations des étudiants à propos des écoles (rurales, urbaines, privées, publiques, etc) pourraient être davantage prises en compte. Il serait intéressant de comparer les réseaux scolaires et leur fonctionnement dans des espaces différents : mise en évidence de l'hétérogénéité des structures scolaires, recherche de spécificités et de points communs... Un travail d'enquêtes, d'entretiens auprès des acteurs concernés par l'école pourrait être envisagé. Cela viendrait compléter les matériaux à analyser. Des ouvertures pourraient être envisagées vers des thèmes sociologiques comme la reproduction sociale.

Bibliographie :

BOUJU A., 1993, *Scolaire et périscolaire dans le développement rural. Exemples lochois (Indre-et-Loire)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de L.M. Coyaud, 281 p.

CHARLOT B. (coordonné par), 1994, *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*, A. Colin, Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation, 223 p.

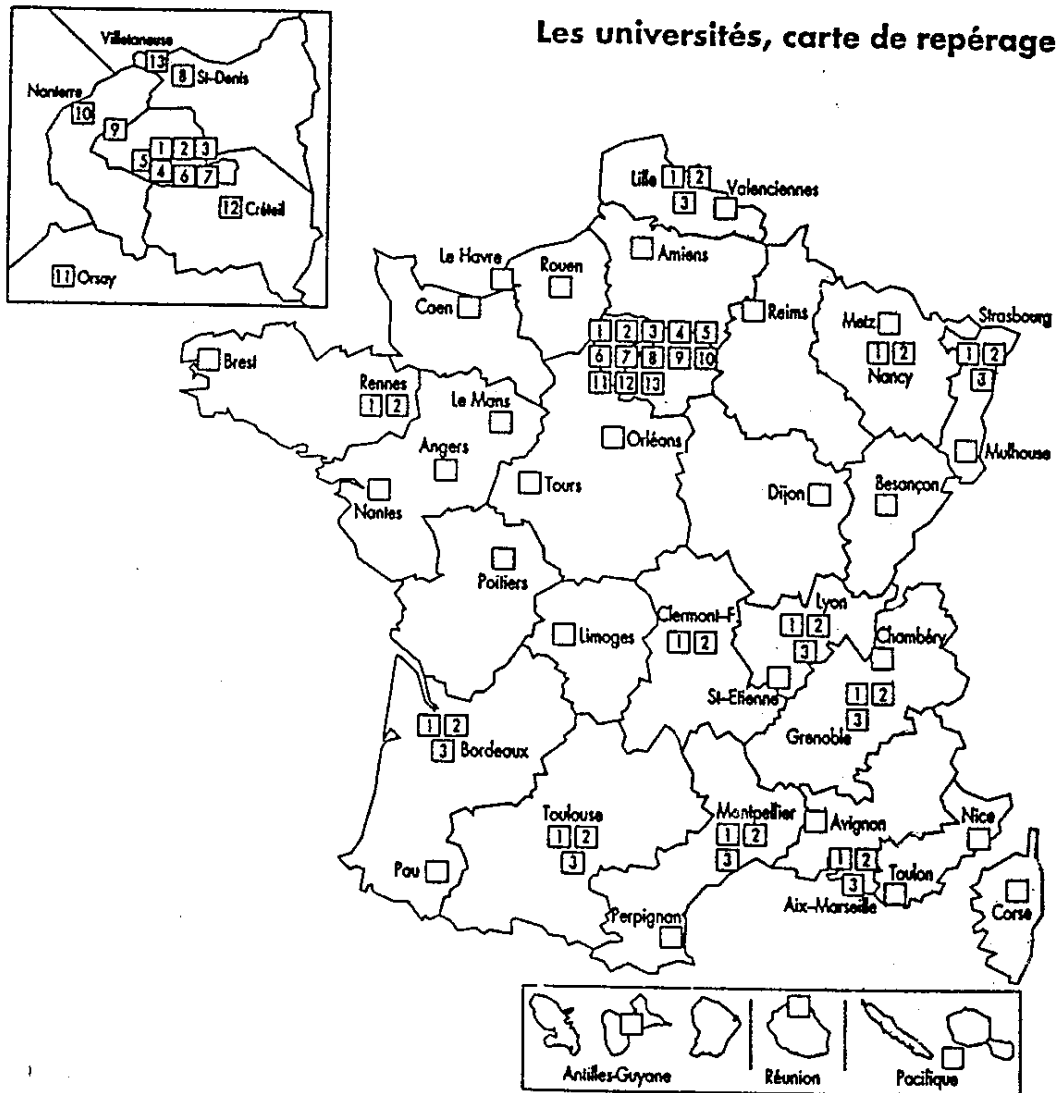
JEAN Y., 1995, "Ecole et aménagement du territoire rural : quel avenir pour les petites structures scolaires et les communes rurales ?", *Annales de Géographie* (583), pp. 236-255.

MARIE M., VIARD J., 1988, *La campagne inventée*, 228 p. (comparaison de 4 villages voisins).

NOIROT P. (dir.), 1995, "Rural : une carte pour la France", *Panoramiques* (18), 191 p.

Document 1

Les universités, carte de repérage



Source : GIP-RECLUS 1992

in FREMONT A., HERIN R., JOLY J. (dir.), 1992, *Atlas de la France universitaire*, Paris, Reclus-La Documentation Française, 270 p.

Document 2

Population et nombre de classes

COMMUNES	Nombre d'habitants 1990	Nbre de classes primaire, maternelle publiques	Nbre classes prim. maternelle privées
CHAMBRAY	8449	33	8
LOCHES	7133	28	8
ESVRES	4263	18	5
LIGUEIL	2294	8	3
ST BRANCHS	2106	12	0
BEAULIEU	1882	7	0
TRUYES	1592	7	0
CORMERY	1329	7	0
PERRUSSON	1328	6	0
CHAMBOURG	1116	4	0
MANTHELAN*	1078	5	0
TAUXIGNY	1018	6	0
REIGNAC	925	5	0
ST HIPPOLYTE*	654	2	0
BETZ-LE-CHATEAU*	627	2	0
ST JEAN-ST GERMAIN*	568	2	0
LA CHAPELLE*	526	2	0
DOLUS	509	3	0
VERNEUIL*	504	2	0

Document 2 (suite)

COMMUNES	Nbre d'habitants 1990	Nbre de classes primaire, maternelle publiques	Nbre de classes prim., maternelle privées
FERRIERE	479	2	0
LOUANS	475	3	0
BRIDORE*	465	2	0
CHEDIGNY*	464	1	0
MOUZAY*	443	2	0
ST SENOCH*	423	1	0
ST QUENTIN*	407	2	0
LE LOUROUX*	373	1	0
CIRAN*	350	1	0
AZAY/INDRE*	313	1	0
BOSSEE*	310	1	0
SENNEVIERES	225	0	0
VARENNES*	215	1	0
BOURNAN*	200	1	0
VOU*	190	1	0
ST BAULD	161	0	0
ESVES*	157	1	0
CHANCEAUX	154	0	0

* Ecole communale appartenant à un regroupement pédagogique intercommunal

N.B. Le nombre de classes est celui pour l'année scolaire 1993-1994

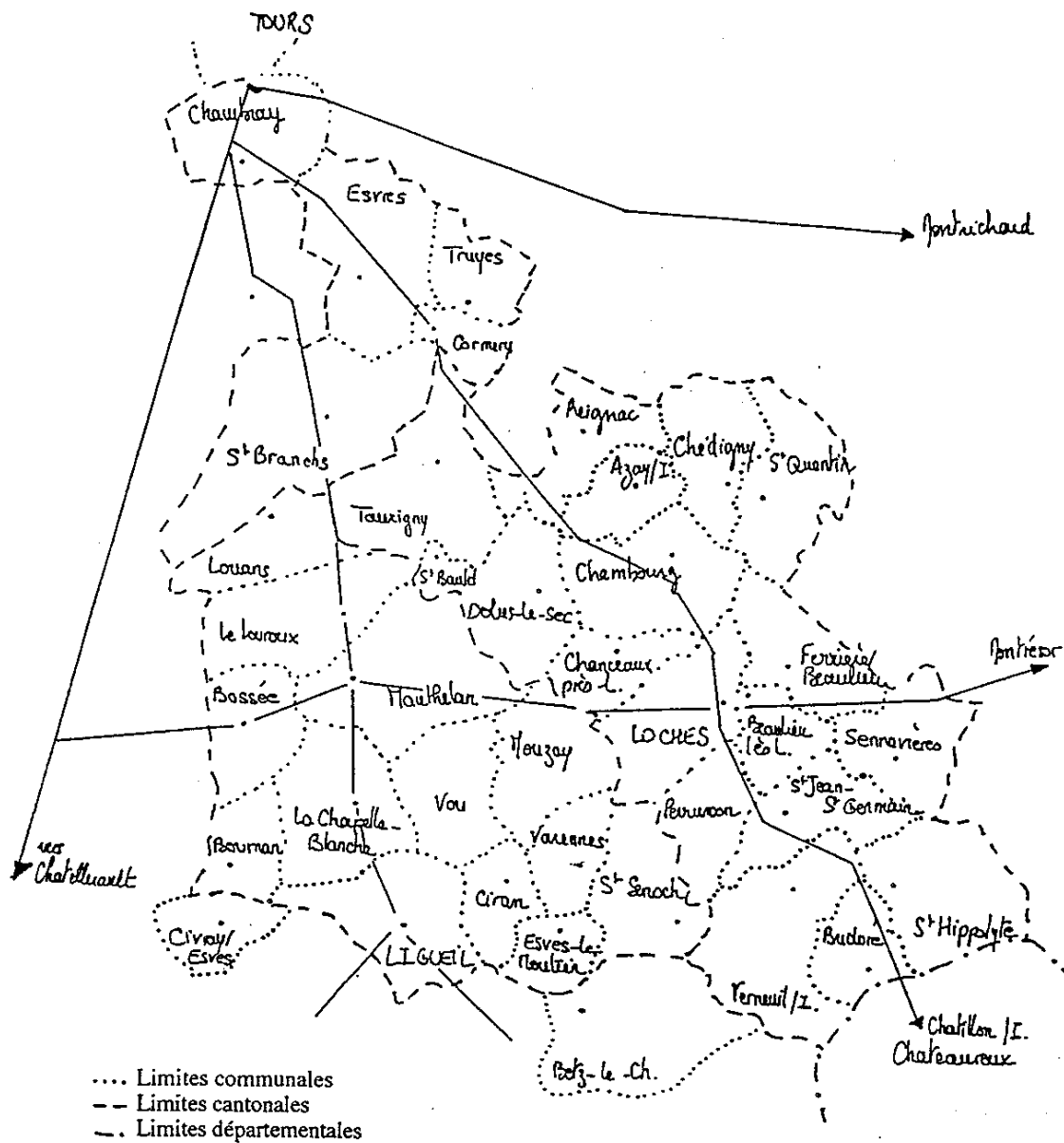
Source : Inspection académique, INSEE

Sources (documents 2 à 8) : BOUJU A., 1993, *Scolaire et périscolaire dans le développement rural. Exemples lochois (Indre-et-Loire)*, mémoire de maîtrise en géographie.

Liste des R.P.I. (regroupements pédagogiques intercommunaux) :

- 1 - Le Louroux, Manthelan
- 2 - Azay/Indre, Chédigny, Saint-Quentin
- 3 - Bossée, Bournan, La Chapelle, Civray
- 4 - Betz-le-Chateau, Verneuil, Saint-Senoche
- 5 - Bridoré, Saint-Jean, Saint-Hippolyte
- 6 - Vou, Varennes, Esves-le-Moutier, Ciran, Mouzay

Document 3



Document 4

Communes d'accueil et communes de départ 1991-1992 pour primaire et maternelle

COMMUNES	ELEVES ACCUEILLIS		
	en % de l'effectif scolaire total	EN VALEUR ABSOLUE	
		EN PUBLIC	EN PRIVE
BEAULIEU	31,7	60	
FERRIERE	30	9	
LIGUEIL	29,1	49	27
LOCHES	27,9	159	86
PERRUSSON	22,7	35	/
REIGNAC	16,8	20	/
LOUANS	16,1	10	/
TALXIGNY	15,8	25	/
CHAMBOURG	7,2	7	/
DOLLS	1,9	1	/
SENNEVIERES	0	0	/
ST BAULD	pas d'école	/	/
CHANCEAUX	pas d'école	/	/
LE LOUROUX	15,8	3	/
MANTHELAN	5	7	/
AZAY	0	0	/
CHEDIGNY	0	0	/
ST QUENTIN	0	0	/
BOSSEE	0	0	/
BOURNAN	0	0	/
LA CHAPELLE	0	0	/
CIVRAY	pas d'école	/	/
BETZ	2,8	1	/
VERNEUIL	0	0	/
ST SENOCH	0	0	/
BRIDORE	2,4	1	/
ST JEAN	3,9	2	/
ST HIPPOLYTE	15,4	8	/
VOU	0	0	/
VARENNES	9,5	2	/
ESVES	5,9	1	/
CIRAN	0	0	/
MOUZAY	2,3	1	/
TOTAL		401	113

COMMUNES	DEPARTS D'ELEVES		
	en % du nombre d'élèves habitant la commune	EN VALEUR ABSOLUE	
		EN PUBLIC	EN PRIVE
FERRIERE	66,7	42	/
SENNEVIERES	59,3	16	/
CHAMBOURG	30	38	/
BEAULIEU	25	43	/
LOCHES	20,8	21	/
DOLLS	19	12	/
PERRUSSON	18	26	/
LIGUEIL	17,8	1	/
LOUANS	10,4	6	/
TALXIGNY	9,6	14	/
REIGNAC	8,4	9	/
ST BAULD	100	29	/
CHANCEAUX	100	13	5
LE LOUROUX	18,5	9	1
MANTHELAN	9,6	5	6
AZAY	9,3	3	/
CHEDIGNY	17,9	3	4
ST QUENTIN	23	6	3
BOSSEE	23,3	6	1
BOURNAN	33,3	5	/
LA CHAPELLE	16,9	10	/
CIVRAY	33,3	1	2
BETZ	12,8	5	1
VERNEUIL	44,4	15	1
ST SENOCH	49,2	24	7
BRIDORE	8	5	/
ST JEAN	56,2	25	2
ST HIPPOLYTE	11,6	3	4
VOU	35,3	1	5
VARENNES	32,1	8	1
ESVES	38,4	5	/
CIRAN	28,9	11	/
MOUZAY	25,3	12	7
TOTAL		432	50

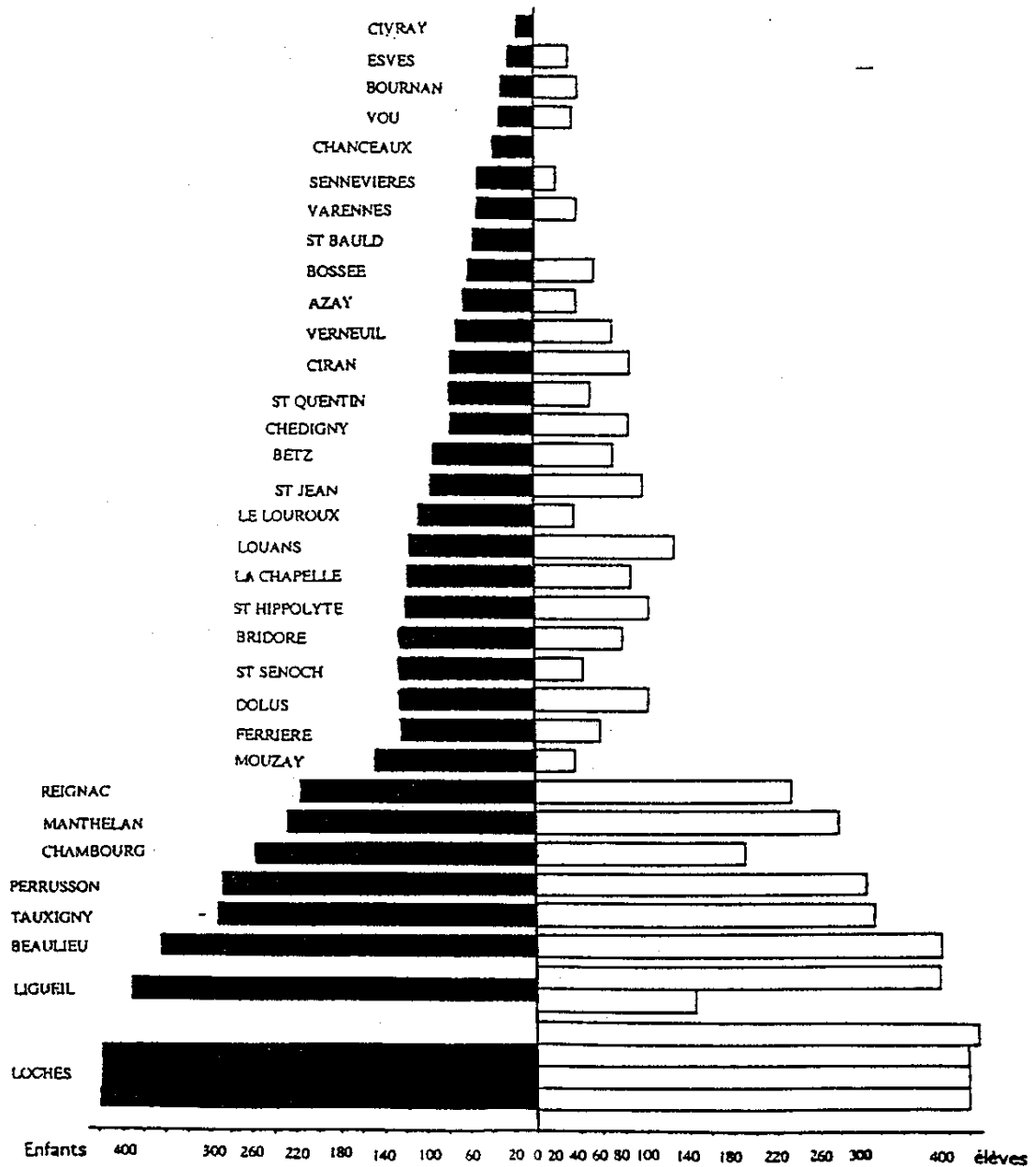
Source : d'après les chiffres de l'Inspection académique

Document 5

Population totale d'âge scolaire de la commune
(primaire et maternelle)

1991-1992

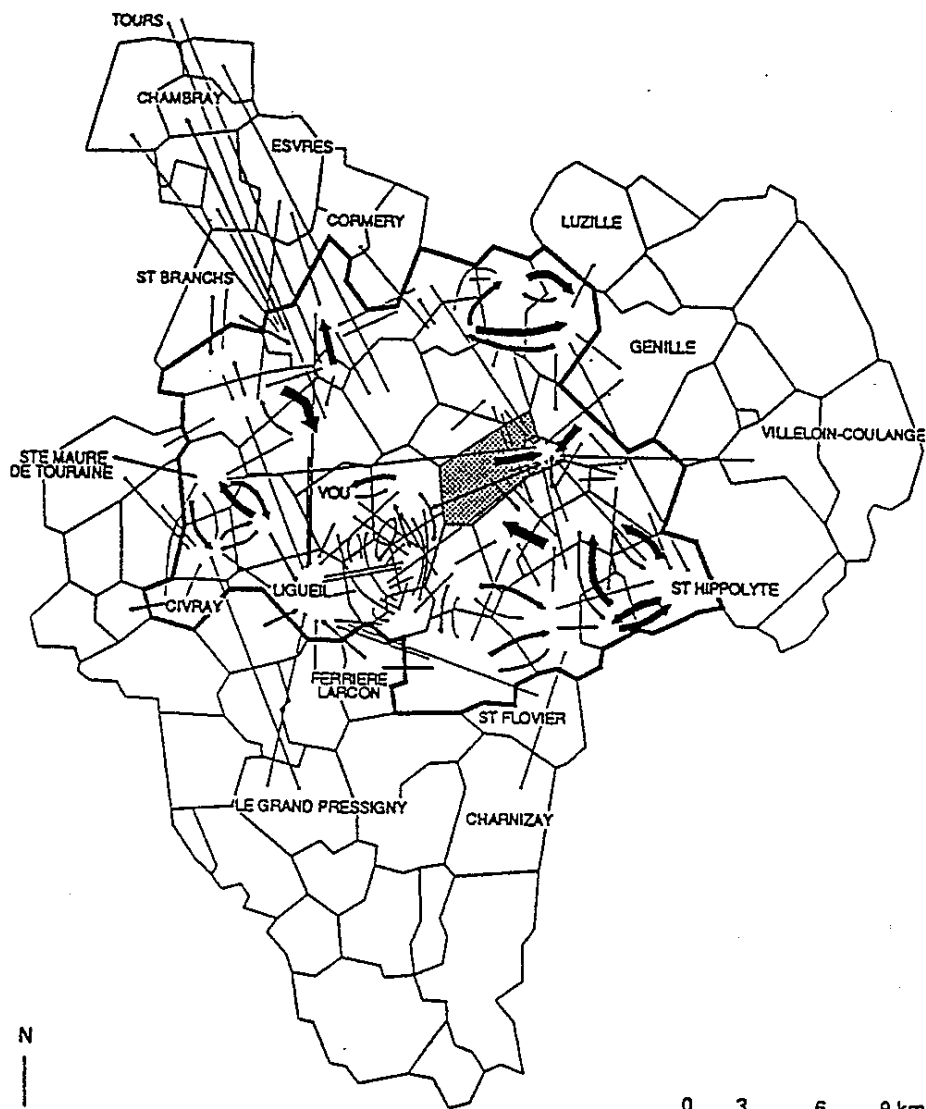
Population totale scolarisée
dans la commune





Source : Inspection académique

Document 6

**Pratiques scolaires du territoire dans le Lochois (37)
Enseignement public maternelle et primaire 1991-1992
en dehors de la commune de résidence**

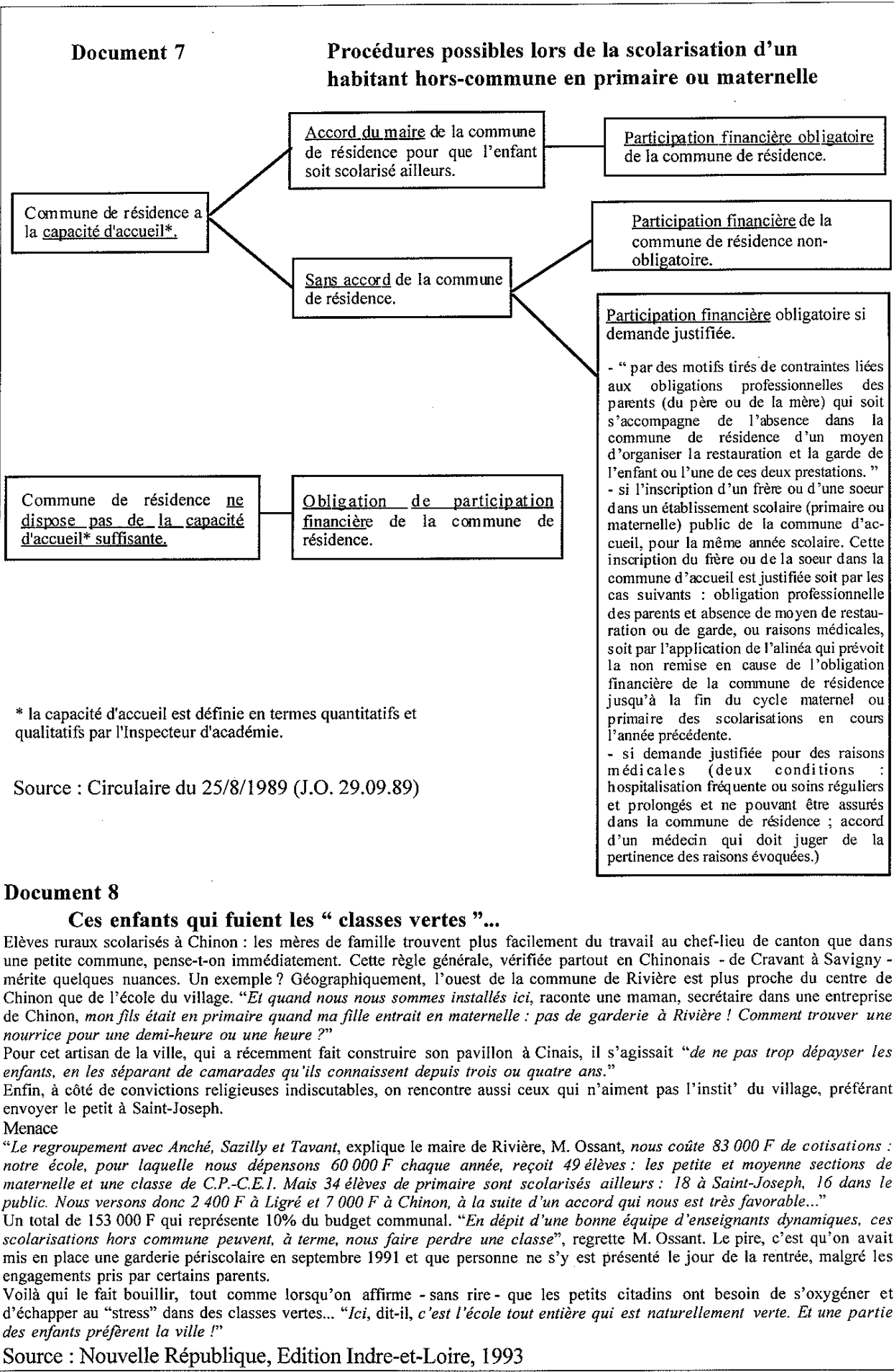


Nombre d'élèves	Flux d'élèves entre communes du même R.P.L.	Flux d'élèves entre communes non regroupées
De 1 à 3	—	—
De 5 à 10	—	—
De 11 à 19	—	—
De 20 à 27	—	—
De 33 à 37	—	—

 Flux d'élèves arrivant à Loches non représentés.
 Limites de l'espace étudié
N.B. : Seuls ont été pris en compte les arrivées et les départs concernant les 33 communes étudiées (sauf vers Loches).
 VOU : Nom de commune

Source : Inspection académique
Réalisation : A. Bouju

Cette carte illustre le décalage existant entre lieu d'habitat et lieu de scolarisation des enfants, reflet de l'importance du choix des parents et de la concurrence existant entre les écoles publiques dans ce territoire rural d'Indre-et-Loire



Document 8

Ces enfants qui fuient les " classes vertes "...

Elèves ruraux scolarisés à Chinon : les mères de famille trouvent plus facilement du travail au chef-lieu de canton que dans une petite commune, pense-t-on immédiatement. Cette règle générale, vérifiée partout en Chinonais - de Cravant à Savigny - mérite quelques nuances. Un exemple ? Géographiquement, l'ouest de la commune de Rivière est plus proche du centre de Chinon que de l'école du village. "Et quand nous nous sommes installés ici, raconte une maman, secrétaire dans une entreprise de Chinon, mon fils était en primaire quand ma fille entrait en maternelle : pas de garderie à Rivière ! Comment trouver une nourrice pour une demi-heure ou une heure ?"

Pour cet artisan de la ville, qui a récemment fait construire son pavillon à Cinais, il s'agissait "de ne pas trop dépayser les enfants, en les séparant de camarades qu'ils connaissent depuis trois ou quatre ans."

Enfin, à côté de convictions religieuses indiscutables, on rencontre aussi ceux qui n'aiment pas l'instit' du village, préférant envoyer le petit à Saint-Joseph.

Menace

"Le regroupement avec Anché, Sazilly et Tavant, explique le maire de Rivière, M. Ossant, nous coûte 83 000 F de cotisations : notre école, pour laquelle nous dépensons 60 000 F chaque année, reçoit 49 élèves : les petite et moyenne sections de maternelle et une classe de C.P.-C.E.I. Mais 34 élèves de primaire sont scolarisés ailleurs : 18 à Saint-Joseph, 16 dans le public. Nous versons donc 2 400 F à Ligré et 7 000 F à Chinon, à la suite d'un accord qui nous est très favorable..."

Un total de 153 000 F qui représente 10% du budget communal. "En dépit d'une bonne équipe d'enseignants dynamiques, ces scolarisations hors commune peuvent, à terme, nous faire perdre une classe", regrette M. Ossant. Le pire, c'est qu'on avait mis en place une garderie périscolaire en septembre 1991 et que personne ne s'y est présenté le jour de la rentrée, malgré les engagements pris par certains parents.

Voilà qui le fait bouillir, tout comme lorsqu'on affirme - sans rire - que les petits citadins ont besoin de s'oxygéner et d'échapper au "stress" dans des classes vertes... "Ici, dit-il, c'est l'école tout entière qui est naturellement verte. Et une partie des enfants préfèrent la ville !"

Source : Nouvelle République, Edition Indre-et-Loire, 1993